

# Évaluation de l'environnement dans le cadre de la Phase 1 des évaluations préliminaires

CANTON DE HORNEPAYNE, ONTARIO

APM-REP-06144-0002

## INTRODUCTION

Le canton de Hornepayne, situé dans le centre-nord de l'Ontario, envisage la possibilité d'accueillir une installation destinée à gérer le combustible nucléaire irradié canadien dans le cadre du processus de sélection d'un site (SGDN, 2010) de la Gestion adaptative progressive de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN). Ce processus a pour but de trouver un site au sein d'une collectivité hôte informée et consentante où établir un dépôt géologique en profondeur qui pourra confiner et isoler de manière sûre le combustible nucléaire irradié.

Le processus vise en partie à déterminer si des éléments environnementaux pourraient réduire la possibilité de construire une installation à proximité de Hornepayne. À ce titre, ce rapport fournit une description générale du canton de Hornepayne et de sa périphérie. Il est complété par des rapports préparés parallèlement qui caractérisent les conditions géoscientifiques et le profil du bien-être des résidents de la région. Ces informations, ainsi que d'autres, sont résumées dans un Rapport d'évaluation préliminaire intégré.

Ce rapport ne constitue pas une évaluation environnementale. Il a pour objet de fournir une description de haut niveau de l'environnement humain et environnemental actuel fondée sur les données déjà disponibles. Des informations plus détaillées concernant des lieux précis seront recherchées au cours des phases subséquentes du processus.

La région considérée ici est similaire à celle qui a servi pour l'évaluation géoscientifique de bureau de Hornepayne réalisée dans le cadre de la Phase 1 des évaluations préliminaires. Cette région est présentée à la figure 1 et inclut le canton de Hornepayne et sa périphérie.